



Ordonnance de télécom CRTC 2010-122

Ottawa, le 1^{er} mars 2010

Le Conseil **approuve provisoirement** les ententes suivantes déposées en vertu de l'article 29 de la *Loi sur les télécommunications*.

Requérante/Partie	Titre de l'entente	N° de dossier	Date de la demande
CityWest Telephone Corporation	Entente relative au service de fichiers d'échange d'inscriptions ordinaires	8340-C163-201002849	le 11 février 2010
Dryden Municipal Telephone System/ Bell Aliant	Entente d'interconnexion et de partage de services dédiés	8340-D3-201002526	le 16 février 2010
Wightman Communications Ltd./ Bell Aliant	Entente d'interconnexion et de partage de services dédiés	8340-W36-201002930	le 17 février 2010
Wightman Communications Ltd./ Bell Aliant et Bell Canada	Entente d'interconnexion et de partage de services dédiés	8340-W36-201003037	le 17 février 2010

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant: <http://www.crtc.gc.ca>.